



## Licence Professionnelle - Métiers du tourisme et des loisirs parcours Chef de projet touristique

NOM COMPLET DU DIPLÔME

**Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers du tourisme et des loisirs parcours Chef de projet touristique**

Code : LP13901A



→] Niveau d'entrée : Bac + 2  
Niveau de sortie : Niveau 6 (Licence,  
[→ Licence LMD, licence professionnelle,  
Maîtrise)

🕒 Durée : 1 an  
Durée en nombre d'heures : 1780 heures

🕒 • dont 450 heures en formation  
• dont 1330 heures en entreprise

🏆 ECTS (diplôme) : 60



<https://www.cnam-bourgognefranche-comte.fr/node/109003>

✉ Contact formation : bfc\_licence-tourisme@lecnam.net

## Objectifs pédagogiques

Les collectivités et les entreprises touristiques et de loisirs, très majoritairement des TPE, sont confrontées aujourd'hui à des enjeux stratégiques importants, notamment en matière d'élaboration de produits, de développement commercial, de positionnement marketing, de stratégie numérique et digitale, et/ou, encore, d'attractivité des publics (touristes, résidents, professionnels, etc.). Toutes ces structures doivent également répondre aux enjeux d'un secteur en transition, notamment écologique. Ces entreprises et structures publiques recherchent pour mener à bien ces projets de véritables compétences dont elles ne disposent pas le plus souvent. C'est le rôle du Chef de projet touristique d'y répondre. Ce dernier est donc capable de développer une stratégie, quelle qu'elle soit, pour améliorer la compétitivité d'une TPE, d'une PME ou d'une collectivité en charge du tourisme et/ou des loisirs. La formation permet un ancrage territorial correspondant à sa région de déploiement, en veillant à forger la capacité à aller rechercher dans tout territoire les outils numériques, les marchés spécifiques, les marqueurs/atouts, etc.

## Modalités de validation

Contrôle continu et examen final

En application de l'article 10 de l'arrêté du 17 novembre 1999, la licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu **à la**

**fois :**

- une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement (UE), y compris le projet tuteuré et

l'unité d'activité (UA) d'expérience professionnelle et/ou stage

**ET**

- une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du Projet tuteuré et Mémoire Professionnel (ou stage en substitution)

Chaque **USEC** s'évalue en "examination **continue**", c'est-à-dire par une ou plusieurs épreuves individuelles ou collectives (devoir à la maison, devoir sur table, exposé, dossier...) ; sans épreuve de rattrapage

Chaque **UAEC** (donc le Projet Tuteuré et le Mémoire Professionnel) s'évalue en "examination finale", avec la remise d'un écrit et sa soutenance orale ; avec épreuve de rattrapage pour l'une et/ou l'autre de ces deux UAEC, selon des modalités fixées par le jury

## Compétences et débouchés

Accédez aux [blocs de compétence](#) composant ce diplôme, conformes aux recommandations de la CNCP

## En partenariat avec



Lycée Charles  
Nodier de Dole -  
Pôle tourisme

## Centres

**Renseignements administratifs  
et inscription :** [Centre Cnam de Dole](#)

**Lieu d'enseignement :** [Lycée Charles NODIER de Dole](#)

## Mentions officielles

Le certificateur est le Cnam  
**Code RNCP**  
40497

**Date d'enregistrement au  
RNCP**  
30/05/2025

**Date de l'échéance de  
l'enregistrement au RNCP**  
31/08/2030

## Modalités et délais d'accès

Contactez-nous pour avoir plus d'informations concernant la formation qui vous intéresse : [www.cnam-bourgognefranchecomte.fr/contactez-nous](http://www.cnam-bourgognefranchecomte.fr/contactez-nous)

En savoir plus sur nos modalités et délais d'accès : [www.cnam-bourgognefranchecomte.fr/index.php/inscription](http://www.cnam-bourgognefranchecomte.fr/index.php/inscription)

## Équivalences, passerelles & suite de parcours

En savoir plus sur les équivalences, passerelles & suite de parcours : [www.cnam-bourgognefranchecomte.fr/](http://www.cnam-bourgognefranchecomte.fr/)

## Compétence 1 : Identification et formalisation des besoins de l'entreprise touristique

- Comprendre le besoin de l'entreprise touristique (projet numérique et digital, projet de nouvelles prestations pour un territoire, etc.) afin de le formaliser dans un cahier des charges
- Cadrer la mission, présenter et échanger avec l'entreprise touristique (analyse concurrentielle, tendances du marché), puis proposer la stratégie pour mettre en œuvre le projet

## Compétence 2 : Lancement du projet de l'entreprise touristique

- Identifier les ressources humaines et techniques de l'entreprise à mobiliser dans le projet : repérer les compétences et les savoirs techniques en interne (chef de produit, community manager, web designer etc.) et à pourvoir : partenariats avec les entreprises existantes, conventions de stage pour les étudiants en tourisme, etc.)
- Organiser et planifier le travail de l'équipe projet : établir un rétroplanning, définir les missions de chacun
- Définir le budget en tenant compte des contraintes de l'entreprise : rechercher les partenaires à mobiliser, identifier les fonds régionaux et les financements par les collectivités, les aides de la BPI France et présenter les dossiers de financement

## Compétence 3 : Pilotage du projet de l'entreprise touristique

- Assurer la mise en œuvre (création d'une nouvelle prestation, lancement d'un site internet, amélioration du référencement sur les réseaux sociaux, etc.) et le suivi de l'évolution de projet grâce aux tableaux de bord (financiers, techniques, RH, etc.)
- Adapter le projet aux aléas conjoncturels qui ont une grande influence sur les activités touristiques (écologiques, géopolitiques, financiers) et aux contraintes (techniques, réglementaires, etc.) et mettre en œuvre les solutions correctives
- Animation de l'équipe projet et reporting à la direction

## Compétence 4 : Communication sur le projet touristique

- Définir la stratégie de communication avec les différents supports (prints ou en ligne : média, plate-forme numérique, webmarketing, réseaux sociaux, référencement, etc.) et la mettre en œuvre.
- Organiser des événements (conférences de presse, webinaires, éductours, etc.) pour présenter le projet finalisé aux partenaires, à la presse, aux influenceurs du tourisme et au grand public.
- Participer à des salons professionnels ou grand public pour informer des clientèles françaises ou internationales.

## Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des

<index.php/equivalences-passerelles-suite-de-parcours>

Débouchés (Codes ROME)

- Chef de projet tourisme[G1102]

### Mots-clés

Tourisme

Projet touristique

Hôtellerie

### Type de diplôme

Licence professionnelle

### Code NSF

334 - Accueil, hôtellerie, tourisme

### Formacode

Tourisme [42654]

### Code du parcours

LP13901



Les frais pédagogiques de la formation sont pris en charge par les entreprises et/ou les OPCO.



Tarifs et modes de financement : [www.cnam-bourgognefranche.comte.fr/tarifs](http://www.cnam-bourgognefranche.comte.fr/tarifs)



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (à étudier avec la mission handicap du centre).

[bfc\\_handicap@lecnam.net](mailto:bfc_handicap@lecnam.net)

ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

## Prérequis et conditions d'accès

Prérequis :

- 2 critères de sélection: bac+2 diplômé, projet professionnel.
- Possibilité d'accès par la Validation des acquis professionnels (VAP85).
- Possibilité de Validation d'acquis de l'expérience (VAE) ou des études supérieures (VES)

## Systeme de notation

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

## Statut professionnel conféré

Secteurs d'activités :

Tourisme famille N - Sous-classe 79.90Z : Autres services de réservation et activités connexes (tourisme)

R93 : Activités sportives, récréatives et de loisirs

Tourisme famille N - Sous-classe 79.90Z : Autres services de réservation et activités connexes (tourisme)

R93 : Activités sportives, récréatives et de loisirs

Type d'emplois accessibles :

- Chargé de promotion touristique
- Chargé de promotion du tourisme local
- Directeur de structure d'hébergement touristique
- Responsable d'établissement touristique et de loisirs
- Accompagnateur touristique
- Consultant tourisme
- Chef de produit touristique
- animateur de divertissements
- Chargé de promotion touristique
- Chargé de promotion du tourisme local
- Directeur de structure d'hébergement touristique
- Responsable d'établissement touristique et de loisirs
- Accompagnateur touristique
- Consultant tourisme
- Chef de produit touristique
- animateur de divertissements

Code(s) ROME :

- G1102 - Promotion du tourisme local
- K1802 - Développement local

- G1101 - Accueil touristique
- G1403 - Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique
- G1301 - Conception de produits touristiques

## Exigence du programme

Compétences attestées :

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques de la mention

- Analyser les besoins et les tendances des marchés touristiques cibles.
- Concevoir et planifier des projets et /ou des produits adaptés aux besoins des marchés.
- Concevoir et gérer des expériences clients adaptées
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies de marketing adaptées à la promotion du produit ou du projet touristique
- Identifier les réseaux de distributions et les canaux de ventes pour commercialiser et/ou développer les produits et les projets touristiques.
- Gérer la communication externe pour promouvoir le produit ou le projet touristique.
- Identifier et mettre en œuvre de bonnes pratiques en matière d'éco-tourisme.
- Identifier les exigences légales et les normes de sécurité applicables à chaque activité, ainsi que les responsabilités juridiques des opérateurs touristiques.
- Réaliser une veille des lois, des règlements, des codes de conduite et des normes industrielles spécifiques applicables à différentes activités touristiques et de loisirs, telles que l'hébergement, les transports, les activités récréatives, etc
- Former le personnel et sensibiliser les clients aux mesures de sécurité et aux bonnes pratiques à adopter pour minimiser les risques et assurer leur sécurité
- Identifier les exigences légales et les normes de sécurité applicables à chaque activité, ainsi que les responsabilités juridiques des opérateurs touristiques
- Identifier et mettre en œuvre de bonnes pratiques en matière d'éco-tourisme
- Identifier les caractéristiques de l'environnement dans lequel évolue la structure ou l'espace touristique.
- Évaluer la concurrence et identifier les partenaires potentiels dans l'environnement touristique.
- Évaluer les forces et faiblesses de la structure ou de l'espace touristique par rapports à ses concurrents.
- Identifier les objectifs stratégiques de la structure ou de l'espace touristique.

- Adapter son action en fonction des normes qualités, des exigences opérationnelles spécifiques à l'environnement de la structure ou de l'espace touristique.
- Contribuer à l'amélioration continue du projet touristique
- Évaluer les risques associés à chaque activité, en tenant compte des facteurs tels que l'environnement, l'équipement, les compétences des participants et les conditions météorologiques.
- Évaluer les risques associés à chaque activité, en tenant compte des facteurs tels que l'environnement, l'équipement, les compétences des participants et les conditions météorologiques
- Réaliser une analyse approfondie du marché pour comprendre les tendances, les besoins et les comportements des consommateurs.
- Élaborer des stratégies marketing adaptées aux objectifs de l'entreprise et aux besoins du marché.
- Choisir les canaux de communication les plus appropriés en fonction du public cible, des objectifs de communication et du budget disponible.
- Se tenir informé des dernières tendances et évolutions dans le domaine du marketing, en particulier en ce qui concerne les nouvelles technologies, les plateformes numériques et les changements dans les comportements des consommateurs.
- Gérer la relation client (Customer Relationship Management/CRM).

## Programme

### Modules d'enseignement

#### Année 1

- Communiquer sur le projet de l'entreprise touristique
- English for tourism and hospitality
- Identifier les besoins de l'entreprise touristique
- Lancer le projet de l'entreprise touristique
- Mémoire professionnel
- Piloter le projet de l'entreprise touristique
- Projet tuteuré
- Socio-économie et durabilité du tourisme
- Stratégie marketing du tourisme
- Test Linguaskill
- Tourisme numérique et digital
- Unité d'accompagnement

### Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

#### Usages numériques

LP139B11

#### Expression et communication écrites et orales

LP139B31

#### Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LP139B51

#### Exploitation de données à des fins d'analyse

LP139B21

#### Positionnement vis à vis d'un champ professionnel

LP139B41

#### Maîtrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation

LP139B61

**Mise en œuvre de stratégies  
marketing et  
commercialisation**

LP139B71

**Application de la  
réglementation du secteur  
en matière de : qualité,  
hygiène, sécurité et  
environnement**

LP139B81